

000004

07 FEV 2025

ARRETE N° _____ /MINEFOP DU _____
portant nomination de responsables dans les services déconcentrés
du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

LE MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la loi n°92/007 du 14 août 1992, portant Code du Travail ;
- Vu** la loi n°2018/010 du 11 juillet 2018 régissant la formation professionnelle au Cameroun ;
- Vu** le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu** le décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n°2012/644 du 28 décembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ;
- Vu** le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2020/2592/PM du 19 juin 2020 fixant les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des centres de formation professionnelle et d'apprentissage ;
- Vu** le décret n°2020/2661CAB/PM du 23 juin 2020 portant création de centres publics de formation professionnelle ;
- Vu** le décret n°2020/2662/CAB/PM du 23 juin 2020 qui fixe certaines modalités d'application des dispositions de la loi n°2018/010 du 11 juillet 2018 régissant la formation professionnelle au Cameroun ;
- Vu** l'arrêté n°000449/MINEFOP du 10 octobre 2023, précisant certaines modalités d'organisation et de fonctionnement des centres publics de formation professionnelle et d'apprentissage,

ARRÊTE :

Article 1^{er}.- sont, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommés aux postes ci-après dans les services déconcentrés du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle :

DELEGATION REGIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

PROFESSIONNELLE DU CENTRE

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

PROFESSIONNELLE DE LA HAUTE-SANAGA

CENTRE DE FORMATION AUX METIERS DE LEMBE-YEZOUM

Directeur : Monsieur **NNA Emmanuel Roger**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **593 044-C**, précédemment en service au Ministère des Enseignements Secondaires, poste créé.



CENTRE DE FORMATION AUX METIERS DE NANGA-EBOKO

Directeur : Monsieur **NTONGO NDO Sylvain**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **617 336-J**, précédemment en service au Ministère des Enseignements Secondaires, poste créé.

**DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE DE LA LEKIE**

CENTRE DE FORMATION AUX METIERS D'EBEBDA

Directeur : Monsieur **ONGOT ZAMKE Hilaire Armand**, Conseiller Principal de Jeunesse et d'Animation, Matricule **594 771-V**, précédemment en service au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, poste créé.

**DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE DU MFOUNDI**

**CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE RAPIDE D'EMPLOYES DE
BUREAU DE YAOUNDE**

Directeur : Madame **NG'ABENA ATANGANA Martine Flore**, Contrôleur Principal du Travail et de la Prévoyance Sociale, Matricule **758 884-C**, précédemment Chef de Centre de Formation Professionnelle Rapide d'Employés de Bureau de Yaoundé, poste créé.

**DELEGATION REGIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE DE L'EXTREME-NORD**

**DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE DU DIAMARE**

CENTRE DE FORMATION AUX METIERS DE MAROUA

Directeur : Monsieur **MANA Bienvenu**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **M-111 258**, précédemment Chef de Centre de Formation aux Métiers de Maroua, poste créé.

**DELEGATION REGIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE DU NORD**

**DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE DE LA BENOUE**

**CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE RAPIDE D'EMPLOYES DE
BUREAU DE GAROUA**

Directeur : Monsieur **HAMMADOU SALI**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, Matricule **787 860-M**, précédemment Chef de Centre de Formation Professionnelle Rapide d'Employés de Bureau de Garoua, poste créé.



**CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE RAPIDE DES METIERS
INDUSTRIELS DE PITOA**

Directeur : Monsieur **KALDAOSSA VEDEVEDE**, Conseiller Principal d'Orientation Scolaire, Universitaire et Professionnelle, Matricule **761 049-T**, précédemment Chef de Centre de Formation Professionnelle Rapide des Métiers Industriels de Pitoa, poste créé.

**DELEGATION REGIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE DU SUD-OUEST**

**DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE DU FAKO**

**CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE RAPIDE D'EMPLOYES DE
BUREAU DE BUEA**

Directeur : Madame **BEBONG Céline ANYIAWUNG**, Professeur d'Ecoles Normales d'Instituteurs, Matricule **574 406-D**, précédemment Chef de Centre de Formation Professionnelle Rapide d'Employés de Bureau de Buea, poste créé.

Article 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature, prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Les responsables formateurs sont astreints à dispenser au moins six (06) heures hebdomadaires d'enseignement.

Article 4.- Le présent arrêté sera enregistré, publié selon la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

Yaoundé, le **07 FEV 2025**

**Le Ministre de l'Emploi et de la
Formation Professionnelle,**



ISSA TCHIROMA BAKARY

SERVICES DU PREMIER MINISTRE VISA	
000017	06 FEV 2025
PRIME MINISTER'S OFFICE	